

**PROCÈS-VERBAL**

**Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Dudswell  
À huis clos. En vidéoconférence et diffusion sur le site web.  
Le 6 avril 2020 à 19 h**

Sont présents : Mme Mariane Paré, maire  
M. Alain Dodier, conseiller  
Mme Véronick Beaumont, conseillère  
M. Michel Gagné, conseiller  
Mme Marjolaine Larocque, conseillère  
M. Réjean Cloutier, conseiller  
Mme Isabelle Bibeau, conseillère

**IL Y A QUORUM**

Mme Marie-Ève Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL PAR LE PRÉSIDENT**

Les membres présents forment le quorum, Mme Mariane Paré, maire, agit à titre de présidente et ouvre la séance à 19 h 43.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET MODIFICATION S'IL Y A LIEU  
Résolution no 2020-080**

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNE CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté

et que le point divers reste ouvert.

Étant donnée la situation actuelle, il n'y aura pas de périodes de questions ni de présentations de projets citoyens.

1. Ouverture de la séance du conseil par la présidente
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour et modification s'il y a lieu
3. Procès-verbal
  - 3.1 Renonciation à la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 mars 2020 et de l'assemblée extraordinaire du 23 mars 2020.
  - 3.2 Adoption des procès-verbaux
    - Séance ordinaire du 2 mars 2020
    - Séance extraordinaire du 23 mars 2020
4. Suivi des comités
5. Correspondance
  - 5.1 Correspondance générale
  - 5.2 Demande de don
    - 5.2.1 Commandite pour l'album des finissants – polyvalente Louis-Saint-Laurent

- 5.2.2 Moisson Haut-Saint-François aide supplémentaire
- 5.3 Cotisation et adhésion
- 5.4 Demande d'appui
- 5.5 Représentation
- 5.6 Invitation
  
- 6. Administration
  - 6.1 Destruction de documents
  - 6.2 Octroi du contrat pour la refonte du site Web de la Municipalité
  
- 7. Transport – Voirie
  - 7.1 Installation des lampadaires – rue Main
  - 7.2 Reddition – Programme TECQ 2014-2018
  - 7.3 Embauche de journalier saisonnier - Voirie
  - 7.4 Embauche de journalier saisonnier - Entretien des pelouses
  - 7.5 Travaux printaniers d'urgence
  
- 8. Sécurité publique
  - 8.1 Mise à jour de l'organigramme de l'Organisation municipale de sécurité civile (OMSC)
  - 8.2 Transfert des pinces de désincarcération à la Régie incendie des Rivières
  - 8.3 Adoption du rapport financier 2019 – Régie incendie des Rivières
  
- 9. Urbanisme
  - 9.1 Nomination d'un candidat pour le comité consultatif en urbanisme
  
- 10. Hygiène du milieu
  
- 11. Loisir et culture
  - 11.1 Démolition de la maison de la culture
  - 11.2 Signature de l'entente pour la réalisation du projet SHED
  - 11.3 Demande de modification de l'entente du Fonds de développement territorial (FDT)
  - 11.4 Déménagement de la collection Louis-Émile-Beauregard (LEB)
  
- 12. Finances
  - 12.1 Comptes payés et à payer
  - 12.2 Dépôt du rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 et du résumé des activités 2019
  - 12.3 Dépôt du rapport financier trimestriel
  
- 13. Avis de motion
  
- 14. Adoption de règlement
  
- 15. Divers
  
- 16. Points du maire et suivi des activités du mois
  
- 17. Clôture de la séance
  
- 18. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITE

**3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES DERNIÈRES RÉUNIONS**

**3.1 Renonciation de la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 mars 2020 et de la séance extraordinaire du 23 mars 2020  
Résolution 2020-081**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 mars 2020 et de la séance extraordinaire du 23 mars 2020;

IL EST

**PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le conseil renonce à la lecture desdits procès-verbaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3.2 Adoption des procès-verbaux  
Séance ordinaire du 2 mars 2020  
Séance extraordinaire du 23 mars 2020  
Résolution 2020-082**

IL EST

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR REJEAN CLOUTIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITE**

QUE le conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 mars 2020 et de la séance extraordinaire du 23 mars 2020 tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITE

**4. SUIVI DES COMITÉS**

**5. CORRESPONDANCE**

**5.1 Correspondance générale**

La directrice générale dépose un bordereau de la correspondance reçu depuis la séance ordinaire du 2 mars 2020.

**5.2 Demande de don**

**5.2.1 Commandite pour l'album des finissants – polyvalente  
Louis-Saint-Laurent  
Résolution 2020-083**

La conseillère Mme Véronick Beaumont déclare son intérêt, mais ne participe pas à la discussion et ne vote pas sur la proposition.

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande de contribution pour l'album des finissants 2020 de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent.

IL EST

**PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil municipal autorise la directrice générale à faire l'achat d'un espace publicitaire dans l'album des finissants 2020 de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent au montant de 95 \$ représentant un espace publicitaire d'une demi-page.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.2.2 Moisson Haut-Saint-François aide supplémentaire  
Résolution 2020-084**

La conseillère Mme Marjolaine Larocque déclare son intérêt, mais ne participe pas à la discussion et ne vote pas sur la proposition.

**CONSIDÉRANT QUE** les demandes auprès de l'organisme Moisson Haut-Saint-François ont augmentées dans le contexte de pandémie;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC du Haut-Saint-François recommande de verser la somme de 2 \$ par habitant;

**CONSIDÉRANT QUE** selon le décret 2020 la municipalité de Dudswell compte 1794 résidents.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME VERONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil municipal verse la somme de 2 \$ par résident à l'organisme Moisson Haut-Saint-François représentant 3 588 \$;

**QUE** cette somme soit affectée au budget d'opération dans le poste octroyé aux subventions 02 70100 996.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.3 Cotisation et adhésion**

**5.4 Demande d'appui**

**5.5 Représentation**

**5.6 Invitation**

**6. ADMINISTRATION**

**6.1 Destruction de documents  
Résolution 2020-085**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité possède un plan de classification de ses documents ainsi qu'un délai de conservation desdits documents, approuvés par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale dépose une liste des documents qui peuvent être détruits.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME ISABELLE, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la destruction par déchetage des documents inscrits sur la liste de destruction soit autorisée, cette liste est déposée aux archives de la Municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITE**

**6.2 Octroi du contrat pour la refonte du site Web de la Municipalité  
Résolution 2020-086**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal souhaite faire une refonte complète de son site Web;

**CONSIDÉRANT QU'**un appel d'offres sur invitation a été effectué auprès de sept (7) firmes de consultation en communication spécialisées dans la réalisation de site Web;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu six (6) soumissions dont cinq (5) conformes au devis :

Lotus marketing	Basta communication	Quatorze communications	PenseWeb.com	Projexmedia	Chacha
Non conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
9 325 \$	10 145 \$	10 940 \$	12 250 \$	18 880 \$	19 845 \$

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONICK, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITE**

**QUE** le contrat pour la refonte du site Web soit octroyé au plus bas soumissionnaire soit la firme Basta communication au montant de 10 145 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITE**

**7. TRANSPORT - VOIRIE**

**7.1 Installation des lampadaires – rue Main  
Résolution 2020-087**

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons fait l'achat de nouveaux lampadaires pour améliorer l'éclairage d'une portion de la rue Main;

**CONSIDÉRANT QUE** des demandes d'installation et de modification de l'éclairage de la rue Main ont été effectuées auprès d'Hydro-Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** les coûts pour ses ajouts et modifications s'élèvent à 5 260 \$ plus les taxes applicables.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITE**

**QUE** les travaux d'amélioration de l'éclairage de la rue Main au montant de 5 260 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITE**

**7.2 Reddition – Programme TECQ 2014-2018  
Résolution 2020-088**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

**QUE** la Municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toutes responsabilités quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du Programme de la TECQ 2014-2018;

**QUE** la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

**QUE** la Municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

**QUE** la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITE**

**7.3   Embauche de journalier saisonnier - Voirie  
Résolution 2020-089**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité embauche chaque année un journalier en voirie du mois d'avril au mois de novembre;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Michel Lessard est à l'emploi de la Municipalité depuis plusieurs années à titre de journalier saisonnier;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Michel Lessard est disposé à revenir cette année.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la Municipalité procède à l'embauche de M. Michel Lessard à titre de journalier saisonnier en voirie à compter du 14 avril 2020 pour une période de 30 semaines à 40 heures par semaine;

**QUE** le salaire de M. Lessard soit fixé selon la *Politique de rémunération*.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITE**

**7.4 Embauche de journalier saisonnier - Entretien des pelouses  
Résolution 2020-090**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a été dans l'obligation l'an dernier de rapatrier les travaux d'entretien des pelouses à l'interne;

CONSIDÉRANT QUE M. Mario Chrétien a été à l'emploi de la Municipalité en 2019 afin d'effectuer cette tâche;

CONSIDÉRANT QUE M. Mario Chrétien est disposé à revenir cette année.

IL EST

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la Municipalité procède à l'embauche de M. Mario Chrétien à titre de journalier saisonnier à compter du 20 avril 2020 pour une période de 26 semaines à 35 heures par semaine;

Que le salaire de M. Mario Chrétien soit fixé selon la *Politique de rémunération*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITE

**7.5 Travaux printaniers d'urgence  
Résolution 2020-091**

CONSIDÉRANT QUE la période de dégel en cours endommage certains tronçons de plusieurs routes;

CONSIDÉRANT QU'il y a urgence de procéder à des réparations ponctuelles afin de rendre sécuritaires les tronçons endommagés pour un montant de 30 000 \$ plus taxes applicables.

IL EST

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le conseil autoriser le directeur aux services techniques à procéder à la réparation d'urgence des tronçons des routes jugées non sécuritaires et d'autoriser le montant de 30 000 \$ plus les taxes applicables à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITE

**8. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**8.1 Mise à jour de l'organigramme de l'Organisation municipale de sécurité civile (OMSC)  
Résolution 2020-092**

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales ont, en vertu de la *Loi sur la sécurité civile*, la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE le plan de sécurité civil doit être sous la responsabilité d'un coordonnateur et piloter par un comité organisationnel;

CONSIDÉRANT QUE l'organigramme municipal de sécurité civile (OMSC) a été modifié afin d'y intégrer des substituts.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME ISABELLE BIBEAU, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la Municipalité adopte l'organigramme de l'OMSC tel que déposé;

**QUE** les personnes suivantes soient désignées membres de l'Organisation municipale de sécurité civile et qu'elles occupent les fonctions décrites ci-dessous :

<b>FONCTION</b>	<b>NOM</b>
Coordonnateur municipal de la sécurité civile	Marie-Ève Gagnon, directrice générale
Responsable de la mission Administration	Rachel Lessard, secrétaire-trésorière adjointe
Responsable substitue de la mission Administration	Samuel Jeanson, agent de développement
Responsable de la mission Secours aux personnes	Stéphane Laroche, directeur de la Régie incendie des Rivières
Responsable de la mission Services technique	Mario Lazure, directeur aux services techniques
Responsable substitue de la mission Services techniques	Martin Leroux, chef d'équipe
Responsable de la mission Services aux personnes sinistrées et aux communications	Marie-Pierre Hamel, agente aux communications et aux événements
Responsable substitue de la mission Services aux personnes sinistrées et aux communications	Catherine Morin, agente de soutien administratif

**ADOPTÉE À L'UNANIMITE**

### **8.2 Transfert des pinces de désincarcération à la Régie incendie des Rivières Résolution 2020-093**

**CONSIDÉRANT QUE** les pinces de désincarcération devront être renouvelées prochainement;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Dudswell a créé une régie pour l'opération de son service incendie;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité ne voit pas davantage à demeurer propriétaire des pinces de désincarcération.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME ISABELLE BIBEAU, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil municipal cède gratuitement les pinces de désincarcération à la Régie incendie des Rivières.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITE**

### **8.3 Adoption du rapport financier 2019 – Régie incendie des Rivières Résolution 2020-094**

**CONSIDÉRANT QUE** le directeur de la Régie incendie des Rivières, M. Stéphane Laroche, dépose le rapport financier 2019 à la Municipalité de Dudswell.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME ISABELLE BIBEAU, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil municipal adopte le rapport financier déposé par M. Stéphane Laroche, directeur général de la Régie incendie des Rivières, pour l'exercice financier 2019.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITE**

**9. URBANISME**

**9.1 Nomination d'un candidat au comité consultatif en urbanisme  
Résolution 2020-095**

**CONSIDÉRANT QUE** notre règlement prévoit trois (3) membres citoyens;

**CONSIDÉRANT QU'IL** nous manque un citoyen pour composer notre CCU;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu la candidature de M. Arsène Imbeault;

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil municipal nomme monsieur Arsène Imbeault comme membre du CCU à titre de représentant citoyen.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITE**

**10. HYGIÈNE DU MILIEU**

**11. LOISIR ET CULTURE**

**11.1 Démolition de la maison de la culture  
Résolution 2020-096**

**CONSIDÉRANT QUE** la maison de la culture sera démolie suivant les recommandations d'un rapport d'analyse de l'état du bâtiment;

**CONSIDÉRANT QUE** le terrain sera réaménagé en espace vert public;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu deux soumissions pour la démolition de la maison de la culture :

Excavation Normand Bouchard	Transport et excavation Stéphane Nadeau inc.
22 080 \$ (19 435 \$ pour la démolition et 2 645 \$ pour le remblai) taxes incluses	31 050 \$ (25 300 \$ pour la démolition et 5 750 \$ pour le remblai) taxes incluses

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le contrat de démolition de la maison de la culture et de remblayage soit octroyé à l'entreprise Excavation Normand Bouchard pour un total de 22 080 \$ taxes incluses;

QU'un montant équivalent à 10 % (2 208 \$) des travaux soit ajouté pour les imprévus, soit un total de 24 288 \$ taxes incluses;

QUE la somme soit financée en partie par une contribution du Fond Harmonie, octroyée par l'entreprise Graymont, d'un montant de 13 000 \$;

QUE les sommes restantes soient prises dans le surplus libre pour un montant de 6 000 \$ plus les taxes applicables et 6 000 \$ dans le surplus affecté aux projets d'immobilisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **11.2 Signature de l'entente pour la réalisation du projet SHED Résolution 2020-097**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a choisi d'aménager une structure sur le terrain de la maison de la culture dans le cadre du projet SHED porté par le Centre local de développement (CLD) du Haut-Saint-François (HSF);

CONSIDÉRANT QUE le CLD bénéficie d'une enveloppe budgétaire pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT QUE la maison de la culture sera démolie au printemps 2020 et que nous devons trouver une nouvelle vocation à ce terrain municipal;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité veut garder l'arrêt du Chemin des Cantons et que le projet SHED pourra nous permettre de le maintenir;

CONSIDÉRANT QUE la CLD du HSF a un intérêt pour instaurer le projet SHED dans la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il s'agira d'un projet architectural, historique, artistique et culturel qui rendra hommage au patrimoine de Dudswell;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit mettre à la disposition du CLD le terrain pour le projet, qu'elle doit s'occuper de l'aménagement paysager et de l'entretien à long terme du bâtiment.

IL EST

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le conseil municipal permette à Mme Mariane Paré, maire et Mme Marie-Ève Gagnon, directrice générale de signer l'entente avec le CLD afin que la municipalité de Dudswell ait son projet SHED à l'emplacement actuel de la maison de la culture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **11.3 Demande de délais pour la réalisation de l'entente du Fonds de développement territorial (FDT) Résolution 2020-098**

La conseillère Mme Véronick Beaumont déclare son intérêt, mais ne participe pas à la discussion et ne vote pas sur la proposition.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait une demande en 2019 au Fonds de développement territorial (FDT) géré par le Centre local de développement (CLD) du Haut-Saint-François (HSF);

CONSIDÉRANT QU'une entente a été signée entre les deux parties afin de confirmer la subvention de 70 000 \$ octroyée à la Municipalité de Dudswell dans le cadre de son projet de réfection de son église anglicane;

CONSIDÉRANT QU'il sera difficile de respecter la date de réalisation mentionnée dans l'entente étant donné la situation de pandémie reliée au COVID-19 qui entraîne un ralentissement dans la réalisation de plusieurs projets.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ (CONTRE : MICHEL GAGNÉ)**

QUE le conseil municipal demande au CLD du HSF une extension des délais pour la réalisation du projet de réfection de l'église anglicane afin de fixer une nouvelle échéance réaliste, considérant la situation actuelle et le ralentissement de la mise en œuvre du projet.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**11.4 Déménagement de la collection Louis-Émile-Beauregard (LEB)  
Résolution 2020-099**

CONSIDÉRANT QUE la maison de la culture sera démolie en juin;

CONSIDÉRANT QUE la collection Louis-Émile-Beauregard doit être déménagée avant la démolition;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité veut préserver et mettre en valeur la collection Louis-Émile-Beauregard;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un déménagement délicat et que les œuvres auront besoin de maintenance après le déménagement;

CONSIDÉRANT QUE l'atelier Pittoresco, spécialisée en conception et réalisation d'expositions, offre ses services pour le déménagement et la remise sur pied de la collection LEB dans l'Église Saint-Adolphe.

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la Municipalité octroie le contrat de déménagement à l'atelier Pittoresco pour la somme de 8 541,50 \$ plus les taxes applicables;

QUE les sommes engendrées par le déménagement de la collection LEB soient affectées selon la répartition suivante :

- 3 514.50 \$ dans le poste dédié à l'appui au développement
- 5 000 \$ dans le poste dédié à l'attractivité

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12. FINANCES**

**12.1 Présentation des comptes payés et à payer  
Résolution no 2020-100**

**IL EST**

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL**

d'approuver la liste des comptes payés et à payer telle que présentée et d'autoriser le paiement à savoir :

0357	Association Marchés Publics	Adhésion annuelle 2020	150.00
0358	COGESAF	Adhésion 2020 – c. de gouvernance de l'eau	75.00
0359	Daoust Marie – Ève	Frais de déplacement - réseau e-u & e-p	206.93
0360	Les Entreprises Dolbec	Entretien & réparation – garage	850.60
0361	Transport Excav. Thompson	Entretien & réparation – conteneurs	676.14
0362	Trust Merrilee Macaulay	Remboursement - livres Bishopton	400.00
0363	James Cynthia	Contrat de vidanges 2019-2020 - lac Miroir	940.86
0364	Bergeron Marc	Déneigement - chemin Crête	1 250.00
0365	9146-8801 Québec inc.	Déneigement 2019-2020	36 922.31
0366	Bibeau Éric	Déneigement - stationnements, rue Hall	12 400.00
0367	Distribution outils E. Galipeau	Petits outils – voirie	277.76
0368	Fortin Maurice	Déneigement - chemin Collin & Dumas	1 800.00
0369	Génératrice Drummond	Entretien & réparation - usine e-p	693.12
0370	J.N. Denis Inc.	Entretien & réparation - véhicule voirie	7 471.59
0371	Macpek Inc.	Pièces & accessoires - véhicule voirie	505.41
0372	Moisan Serge	Déneigement - 1er Chemin & 35e Chemin	2 350.00
0373	Receveur General du Canada	Système de télécommunication - 2020	359.74
0374	Acces Competence CSRS	Formation ASP – voirie	235.00
0375	Avizo Experts-Conseils	Plans finaux - conduite e-p (TECQ 14-18)	1 379.70
0376	Macpek Inc.	Pièces & accessoires - véhicule voirie	320.67
0377	Régie Intermunicipale du HSF	Enfouissement – déchets	5 131.49
0378	Les As du Fumoir	Cadeaux - fête des bénévoles	300.00
0379	Canadian Tire	Pièces & accessoires – voirie	402.35
0380	Choquette Andre	Achat diable - Marché public	164.85
0381	Emond Diane	Formation plantes exotiques envahissantes	189.21
0382	Collectif Recreotourisme(Nova)	Plan directeur de l'offre de plein air	12 415.58
0383	<b>ANNULÉ</b>		
0384	Filgo Energie/Thermoshell	Huile à chauffage - salle paroissiale & H.V.	2 108.67
0385	Fortier Jacqueline	Remboursement – taxes 2020	60.71
0386	Flags Unlimited	Achat de chapiteaux - Marché public	4 016.83
	<b>Prélèvements</b>		
300-309	Hydro-Québec	Électricité	3 290.06
310-312	Services de Cartes Desjardins	Divers	9 577.50
313-326	Hydro-Québec	Électricité	4 606.64
327	Ministère du Revenu	DAS – janvier 2020	20 104.76
328	Agence du Revenu du Canada	DAS – janvier 2020	8 122.80
329-332	Bell Canada	Téléphone	438.94
333-336	Hydro-Québec	Électricité	1208.24
337	Ministère du Revenu	DAS – février 2020	15 313.73
338	Agence du Revenu du Canada	DAS – février 2020	6 241.29
339-342	Hydro-Québec	Électricité	643.12

Le tout pour un montant total de 161 421.10 \$.

Un montant de 48 951.08 \$ a été versé en salaire pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12.2 Dépôt du rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 et du résumé des activités 2019**

Le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 sont déposés ainsi que le résumé des activités 2019. Ils sont disponibles sur le site Web de la Municipalité de Dudswell pour consultation.

Les états financiers et du vérificateur démontrent des revenus de l'ordre de 4 236 191 \$ et des dépenses de 3 556 636 \$. Après avoir enlevé l'amortissement des dépenses, ajouté les affectations du surplus et ajouté le remboursement de la dette, la municipalité génère un

léger déficit de 30 071 \$ explicable par les coûts supplémentaires attribuables à la gestion des matières résiduelles et aux investissements en immobilisations.

Le surplus non affecté s'élève à 427 364 \$. Un surplus de fonctionnement affecté de 335 540 \$ est aussi attribué à certains projets d'investissement. De plus, une bonification du fonds de roulement a été effectuée en 2019 augmentant celui-ci à 475 000 \$, un montant de 292 146 \$ est toujours disponible.

La dette de la Municipalité s'élève à 221 700 \$ pour les emprunts reliés au barrage et au réseau d'égout.

Toute personne qui désire se procurer une copie des états financiers peut s'adresser à la Municipalité.

### **12.3 Dépôt du rapport trimestriel**

La directrice générale, madame Marie-Ève Gagnon, dépose le rapport financier trimestriel en date du 31 mars 2020. Les membres du conseil municipal déclarent avoir pris connaissance de ce rapport et s'en déclarent satisfaits.

### **13. AVIS DE MOTION**

### **14. ADOPTION DE RÈGLEMENT**

### **15. DIVERS**

### **16. POINTS DU MAIRE ET SUIVI DES ACTIVITÉS DU MOIS**

### **17. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, madame Mariane Paré, maire, déclare la séance close.

### **18. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Monsieur Réjean Cloutier, conseiller, propose la levée de la séance à 20 h 15.

---

Mariane Paré  
Maire

---

Marie-Ève Gagnon  
Directrice générale et secrétaire-trésorière